

tenue sous la présidence de Madame MADELAIGUE, assisté(e)
de Monsieur BUISSON et Madame FOULON, Conseillers
En présence de Madame PORTES, Rapporteuse publique
Madame SANTERRE, Greffière

10 heures 15

01)	DOSSIER N° 2300714	RAPPORTEURE: Madame Céline FOULON
Titre de l'affaire	M. Peter M. demande au tribunal d'annuler l'arrêté n° 2023-01-18.d en date du 18 janvier 2023 pris par le préfet des Pyrénées-Atlantiques portant refus d'admission au séjour, obligation de quitter le territoire français dans un délai de 30 jours, fixant le pays de destination et abrogation et remplacement de tout document de séjour	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur M. Peter Anukah	Maître OUDIN Mathieu (Cour)
Défendeur	PRÉFECTURE DES HAUTES-PYRÉNÉES	
02)	DOSSIER N° 2201245	RAPPORTEURE: Madame Florence MADELAIGUE
Titre de l'affaire	M. Tigran A., se disant M. X, se disant Tigran A., demande au tribunal d'annuler l'arrêté n° 226400215 en date du 7 juin 2022 pris par le préfet des Pyrénées-Atlantiques portant refus d'une demande de titre de séjour, obligation de quitter le territoire français dans un délai de 30 jours, fixant le pays de destination, interdiction de retour sur le territoire français pour une durée d'un an, signalement aux fins de non-admission dans le système d'information Schengen	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur A. Tigran	SP AVOCATS (Cour)
Défendeur	PRÉFECTURE DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES	

10 heures 15

03)	DOSSIER N° 2201549	RAPPORTEURE: Madame Florence MADELAIGUE
Titre de l'affaire	M. Hamza A. demande au tribunal d'annuler la décision en date du 8 juillet 2022 prise par le préfet des Pyrénées-Atlantiques portant assignation à résidence durant 6 mois.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur A. Hamza	SP AVOCATS (Cour)
Défendeur	PRÉFECTURE DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES	
04)	DOSSIER N° 2202373	RAPPORTEURE: Madame Florence MADELAIGUE
Titre de l'affaire	M. Hamza A. demande au tribunal d'annuler la décision en date du 10 août 2022 portant assignation à résidence et interdiction de quitter le département des Pyrénées-Atlantiques	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur A. Hamza	SP AVOCATS (Cour)
Défendeur	PRÉFECTURE DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES	
05)	DOSSIER N° 2300059	RAPPORTEURE: Madame Florence MADELAIGUE
Titre de l'affaire	M. Hamza A. demande au tribunal d'annuler l'arrêté en date du 2 janvier 2023 pris par le préfet des Pyrénées-Atlantiques portant renouvellement de l'assignation à résidence pour une durée de 6 mois à compter du 8 janvier 2023, présentation au service de la police aux frontières de Pau tous les mardis et vendredis et interdiction de quitter le département	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur A. Hamza	SP AVOCATS (Cour)
Défendeur	PRÉFECTURE DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES	

10 heures 15

06)	DOSSIER N° 2202757	RAPPORTEURE: Madame Florence MADELAIGUE
Titre de l'affaire	Mme Amal I., épouse E., demande au tribunal d'annuler l'arrêté n° 2022-237 en date du 29 septembre 2022, notifié le 3 octobre 2022, pris par la préfète des Landes portant rejet d'une demande d'admission exceptionnelle au séjour, obligation de quitter le territoire français dans un délai de 30 jours et fixant le pays de destination	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame I. épouse E. Amal	SELARL NOURY-LABEDE LABEYRIE SAVARY (Cour)
Défendeur	PRÉFECTURE DES LANDES	
07)	DOSSIER N° 2202865	RAPPORTEURE: Madame Florence MADELAIGUE
Titre de l'affaire	M. Mehdi M. demande au tribunal d'annuler la décision en date du 21 octobre 2022 par laquelle le préfet des Hautes-Pyrénées a rejeté sa demande de renouvellement de la carte de résident	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur M. Mehdi	Maître MARCEL Jean-William (Cour)
Défendeur	PRÉFECTURE DES HAUTES-PYRÉNÉES	
08)	DOSSIER N° 2202924	RAPPORTEURE: Madame Florence MADELAIGUE
Titre de l'affaire	Mme Jennie Anne N., épouse V., demande l'annulation de la décision de rejet du 22/7/2022 de renouvellement de titre de séjour qui lui a été opposée par le préfet des Hautes-Pyrénées qui lui a seulement délivré un titre de séjour "entrepreneur" valable 1 an, alors qu'elle avait déposé une demande de titre de séjour en qualité de conjointe d'européen (en l'occurrence de nationalité belge) d'une durée de 10 ans".	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame N. épouse V. Jennie Anne	Maître DUMAZ ZAMORA Mikele (Cour)
Défendeur	PRÉFECTURE DES HAUTES-PYRÉNÉES	

10 heures 15

09)

DOSSIER N° 2300148

RAPPORTEURE: Madame Céline FOULON

Titre de l'affaire M. Ali T. demande au tribunal d'annuler l'arrêté en date du 13 janvier 2023 pris par le préfet des Hautes-Pyrénées portant assignation à résidence pour un durée de 6 mois, présentation au commissariat de Tarbes du lundi au vendredi, interdiction de quitter le département sans autorisation

Nom des parties

Représentants des parties

Demandeur

Monsieur T. Ali

SP AVOCATS (Cour)

Défendeur

PRÉFECTURE DES HAUTES-PYRÉNÉES

Arrêté le 19/12/2024

Le président du tribunal